

Portons plainte contre ceux qui insultent la France et les Français – par Jean-Michel Gaudet

écrit par Christine Tasin | 24 février 2015



✖ Certes, le parquet a [classé](#) sans suite la plainte de Christine Tasin contre Médine. Mais il ne faut pas se lasser de porter plainte contre l'ensemble de ceux qui insultent la France et les Français de souche, et ceci même si la plainte est très souvent classée sans suite .

La raison de notre détermination à porter plainte contre de telles déclarations criminelles ? Tout simplement le fait que la justice attend justement que nous finissions par nous lasser ! Par conséquent il nous faut continuer à inonder les secrétariats de Parquet de plaintes motivées, pour non seulement prouver notre volonté de combat, mais également obliger les procureurs à procéder à un traitement administratif des plaintes, ce qui leur est profondément désagréable, et constitue en soit une punition les sanctionnant pour leur anti France fondamental

Les procureurs laxistes envers les djihadistes en herbe, sont des traîtres et des valets vulgaires d'un gouvernement de

sales gauchistes, et donc il est indispensable de les soumettre à un harcèlement administratif les obligeant à fournir des centaines de documents dont ils voudraient bien se passer !

Donc surtout pas de découragement, portons plainte encore et encore, car c'est le seul moyen de continuer à exercer une pression indispensable sur cette justice taubiresque partiiale et pourrie !

Jean-Michel Gaudet